



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18.POS.097

Déposé le : 06.12.18

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour un soutien des autorités vaudoises à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020)

Texte déposé

La Jai Jagat 2020 (qui signifie « la victoire du monde ») est un projet de marche, initiée par l'organisation indienne Ekta Parishad, d'environ 150 personnes sur 15 mois et plus de 8 000 km depuis Rajghat, là où repose le Mahatma Gandhi jusqu'au siège des Nations Unies à Genève. Elle se terminera le 21 Septembre 2020, journée internationale de la paix.

Sur la place des Nations à Genève, où environ 5'000 personnes sont attendues, elle se conclura par un « Forum de Genève de l'action des peuples », qui présentera une plateforme de recommandations à l'ONU, aux Etats et à la société civile.

La campagne Jai Jagat 2020 portée par Ekta Parishad prône un nouveau modèle global de développement: une façon plus juste de vivre ensemble sur la Terre, sans laisser personne au bord du chemin et permettant à chacun d'être acteur du changement.

Ce modèle répond aujourd'hui aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies (Agenda 2030). Cet agenda a été adopté par l'ONU, et donc la totalité des pays du monde en septembre 2015 après deux ans de négociation incluant l'ensemble des gouvernements comme

la société civile.

Les cibles à atteindre à l'horizon 2030, communes à tous les pays engagés répondent aux objectifs généraux suivants : éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, regroupées en cinq domaines, les «5P» : peuple, prospérité, planète, paix, partenariats. Cette campagne s'inscrit pleinement dans les 17 Objectifs et les 5 Principes de base de l'agenda 2030.

Pour que les ODD soient appliqués d'ici à 2030, comme les pays signataires s'y sont tous engagés, une mobilisation de la base et un partenariat avec la population sont indispensables. Ceux-ci doivent être pleinement associés à ce monde à venir pour y avoir toute leur place.

Jai Jagat 2020 est également une action qui s'inspire des valeurs de non-violence et des techniques de mobilisation pour le changement du Mahatma Gandhi.

La devise de Jai Jagat reprend le postulat de Gandhi «*Sois le changement que tu veux voir dans le monde*».

La marche prévue entre septembre 2019 et septembre 2020 traversera dix-sept pays avec des manifestations dans chacun d'entre eux. La préparation de l'événement implique déjà des dizaines d'ONG et de réseaux dans de nombreux pays, dont la Suisse.

Le passage de la Jai Jagat 2020 sur notre territoire est un événement important. Cette marche internationale pour sensibiliser les populations, non seulement à des problèmes indiens mais avant tout globaux, est un acte citoyen et pacifique. Nous savons déjà que la marche s'arrêtera dans plusieurs communes de notre canton durant le mois de septembre 2020, dont Montreux, Nyon et Mies. D'autres villes dont Lausanne doivent encore se prononcer.

Au vu de la portée symbolique d'un tel événement ayant lieu sur le sol vaudois le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à étudier l'opportunité de :

1. Prêter son concours pour l'accueil des délégations de la marche de la paix sur territoire vaudois, partie de New Delhi en 2019 et qui traversera le Canton de Vaud en septembre 2020 ;
2. Faire suivre cette action par les écoles afin que les élèves soient sensibilisés à l'engagement citoyen par la non-violence ;
3. Offrir un appui de coordination et de logistique aux communes qui seront concernées.

l <http://ektaparishad.com/>

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Amélie Cherbuin



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Aminian Taraneh

Cherubini Alberto 

Echenard Cédric 

Aschwanden Sergej

Chevalley Christine

Epars Olivier

Attinger Doepper Claire 

Chevalley Jean-Bernard

Evéquoze Séverine

Baehler Bech Anne

Chevalley Jean-Rémy

Favrod Pierre Alain

Balet Stéphane

Chollet Jean-Luc

Ferrari Yves

Baux Céline

Christen Jérôme

Freymond Isabelle

Berthoud Alexandre

Christin Dominique-Ella

Freymond Sylvain

Betschart Anne Sophie

Clerc Aurélien

Fuchs Circé

Bettschart-Narbel Florence

Cornamusaz Philippe

Gander Hugues

Bezençon Jean-Luc

Courdesse Régis

Gaudard Guy

Blanc Mathieu

Creteigny Laurence

Gay Maurice

Bolay Guy-Philippe

Croci Torti Nicolas

Genton Jean-Marc

Botteron Anne-Laure

Cuendet Schmidt Muriel 

Germain Philippe

Bouverat Arnaud 

Deillon Fabien

Gfeller Olivier 

Bovay Alain

Démétriadès Alexandre

Glardon Jean-Claude

Buclin Hadrien

Desarzens Eliane 

Glauser Nicolas

Buffat Marc-Olivier

Dessemontet Pierre 

Glauser Krug Sabine

Butera Sonya 

Devaud Grégory

Gross Florence

Byrne Garelli Josephine

Develey Daniel

Guignard Pierre

Cachin Jean-François

Dolivo Jean-Michel

Induni Valérie 

Cardinaux François

Dubois Carole

Jaccard Nathalie

Carrard Jean-Daniel

Dubois Thierry

Jaccoud Jessica 

Carvalho Carine 

Ducommun Philippe

Jaques Vincent

Chapuisat Jean-François

Dupontet Aline

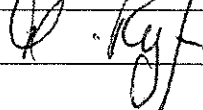
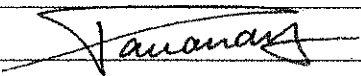
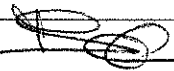
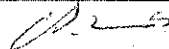
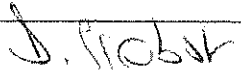
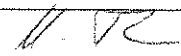
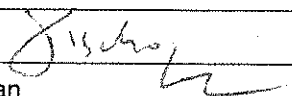
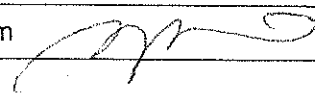
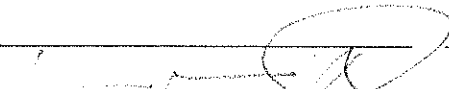
Jaquier Rémy

Cherbuin Amélie

Durussel José

Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 6 novembre 2018

Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique 
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves 	Schaller Graziella
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie 
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude 
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine 	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel 
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean 
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam 	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre 	Zwahlen Pierre